L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[Bureaux—No. 73 rue de Chartres.]

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN 23 AVRIL.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 22.—Le baron Gustave de Rothschild est dangereusement malade.

WASHINGTON.

Message du Président—Veto.

Washington, 22.—Ce qui suit est le message—veto du Président:

Au Sénat des Etats-Unis.—Je vous renvois ci-inclus le bill du sénat No. 617, intitulé acte pour fixer le montant des billets des Etats-Unis et de la circulation des banques nationales et pour d'autres objets, sans mon approbation.]

En agissant ainsi je dois exprimer mes regrets de ne pouvoir donner mon assentiment à une mesure qui a reçu la sanction d'une majorité des Législateurs choisis par le peuple. J'ai cherché avec soin des arguments pour justifier mon assentiment, mais en vain. Pratiquement, c'est une question de savoir si cette mesure ajoutera un dollar à la circulation de papier irrachetable du pays ou non, et si en faisant retenir par les banques les trois quarts des réserves et en prohibant l'intérêt de la balance cela ne serait pas plutôt une contraction; mais il faut bien accorder que théoriquement le bill augmente la circulation de papier de cent millions de piastres, moins la réserve imposée par la seconde section. La mesure a été basée sur la théorie qu'elle augmenterait la circulation.

C'est pourquoi si, dans la pratique, la mesure n'atteint pas ce but, ses amis, particulièrement ceux qui sont hors du Congrès, demanderaient une expansion de nature à donner le soulagement attendu. Dans mon opinion, la théorie est un écart des vrais principes de l'intérêt national, des obligations nationales, des promesses congressionnelles, des engagements de la part des deux partis politiques et des vues personnelles et des promesses faites par moi dans chacun de mes messages annuels, et dans chaque adresse inaugurale. Dans mon message de 1869, il y avait le passage suivant: "Parmi les maux venant de la rebellion est le mal d'un papier irrachetable. C'est un mal qui recevra, je l'espère, votre plus vive attention. C'est un devoir et un des plus grands devoirs du gouvernement d'assurer aux citoyens un médium d'une valeur invariable. Cela implique un retour à la base des espèces et rien ne peut lui être substitué.

Il faut opérer ce retour le plus promptement possible sans nuire à l'intérêt des classes débitrices. Une reprise immédiate, quand même elle serait possible, ne serait pas désirable. Elle obligerait le débiteur à payer, en dehors de son contrat, la prime de l'or à la date de son acquisition et causerait la banqueroute et la ruine de milliers de gens. Les fluctuations de valeurs, cependant, sont nuisibles à l'intérêt du commerce. Elles font du commerçant un joueur involontaire, car dans toutes les ventes ou de futurs payements doivent être faits les deux parties spéculent sur la valeur de la circulation qui sera payée et reçue. De vous recommande alors telle législation qui assure un retour graduel aux payements en espèces et qui arrête la fluctuation dans la valeur de la circulation."

J'adhère encore aux vues exprimées déjà en décembre 1865. La Chambre des Représentants a passé par 144 contre 6 une résolution de concours avec les vues du secrétaire du Trésor, relativement à la précaution d'une contraction de la circulation afin d'arriver à une reprise des payements en espèces aussi prompte que l'intérêt du pays pourra le permettre.

Le premier acte passé par le 41ème Congrès, le 18 mars 1869 fut comme suit: (cet acte est celui par le quel le Congrès engagea la foi de l'Etat pour le rachat de la circulation et la reprise des payments en espèces.) Cet acte, dit le message, reste comme un engagement continu pour le rachat des billets des Etats-Unis en espèces.

Une déclaration contenue dans l'acte du 30 juin 1864 a créé une obligation d'après laquelle les émissions ne devront jamais excéder 400 millions. Quand la circulation fut réduite à 356 millions, le Congrès passa l'acte de février 1868 suspendant toute réduction ultérieure. Les 44 millions ont été regardés comme une réserve pour servir seulement en cas de besoin, comme lorsque les revenus diminuent et tombent au-dessous des dépenses. Cette réserve est encore nécessaire parceque la circulation fractionnelle s'élevant à 50 millions est rachetable en legal tenders sur demande. D'où une cause de plus de demande de rachat est impossible pour le moment, mais elle viendra certainement et alors la circulation fractionnelle sera remplacée par une monnaie d'argent, &c.

Alors on pourra sans danger inaugurer un système de banques libres avec telles clauses qui rendent obligatoire le rachat de la circulation des banques en espèces ou en billets des Etats-Unis rachetables eux-mêmes et rendus équivalants aux espèces comme une mesure préalable aux banques libres.

Les revenus du pays devraient être augmentés de manière à payer les dépenses courantes et faire un fonds d'amortissement égalant